

Chenilles processionnaires, 1 mois pour agir efficacement !



Nous sommes entrés dans **la meilleure période de l'année pour lutter contre les chenilles processionnaires** et limiter ce fléau dans la région.

Il ne reste que 3 à 4 semaines avant que les chenilles ne quittent leurs cocons et fassent **leurs premières victimes parmi les chiens et chats**. Chaque année, nous déplorons plusieurs décès ou invalidités liés à ces chenilles.

La lutte contre ces papillons et leurs larves doit être un travail collectif, synergie d'**actions municipales** et d'**initiatives de vos administrés**.

Nous avons regroupés **nos principales recommandations** sur cette période critique dans un article, alertant sur les mesures à prendre maintenant ! Vous pouvez accéder à cet article en cliquant sur le lien suivant : [Chenilles processionnaires, 1 mois pour agir maintenant !](#).

A chaque nouveau printemps, les urgences vétérinaire croulent sous le nombre croissant de **chiens et chats victimes des chenilles processionnaires**.

Pourtant, la chenille n'est **dangereuse qu'une seule fois par an**, à la sortie de l'hiver. En dehors de leur migration, ces larves restent dans leurs cocons, perchés à plusieurs mètres du sol dans les branches des pins et sapins.

C'est pendant cette hibernation que vous allez pouvoir **lutter efficacement contre leur présence dans vos jardins et espaces publics** et éviter les futurs drames printaniers.

Nous vous présentons **les meilleurs moyens de lutte contre les chenilles processionnaires** et les premiers conseils de nos vétérinaires en cas de contact accidentel entre votre animal et une chenille.

Pour toute information supplémentaire, voir le site suivant : <https://www.urgences-veterinaires.fr/le-blog-3115-chenilles-processionnaire-1-mois-pour-eliminer-les-cocons>

Les habitants de FONBEAUZARD peuvent être mis en relation avec un vétérinaire de garde 24h/24 et gratuitement grâce à notre numéro court :

1. **Numéro de téléphone** : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)
2. **Site internet** : www.urgences-veterinaires.fr